

6,7 M€

c'est le budget 2011 des voiries et infrastructures

160 km

c'est le linéaire de voiries impliquant Chambéry métropole

100% | 70% | 50%

Chambéry métropole assume 70 % des travaux d'ouvrage d'art, 100 % des travaux de renouvellement et 50 % des travaux de réaménagement ou création de voirie. Le solde est à la charge des communes ainsi que les améliorations souhaitées par elles.

## Des aménagements pour faciliter les déplacements

Depuis 2008, Chambéry métropole s'est vue confier par les communes certaines voies de l'agglomération (environ 120 km), en plus de celles situées dans les parcs d'activités (40 km). Un budget annuel d'environ 2,4 M€ est programmé jusqu'en 2015 pour leur aménagement.

Outre les rénovations, l'agglomération intervient aussi pour la création de nouvelles voiries et ouvrages d'art de projets structurants, qu'ils soient en lien avec l'économie, les transports ou les nouveaux quartiers d'habitation...

### Aménagement de la RD1006

Un programme d'aménagement se prépare pour créer un parc-relais au carrefour de La Trousse à La Ravoire et sécuriser la circulation de la RD1006, un axe très fréquenté. Au menu en priorité : la rénovation du pont de la Trousse, la création du parc-relais, l'amélioration de la section Madeleine-Martinière, la sécurisation de l'entrée de ville de Chambéry et les aménagements cyclables. Chambéry métropole est concernée pour le financement

des aménagements bus et cycles, le parc-relais et le pont de La Trousse. Le Département prend en charge les aménagements liés à la circulation et à la sécurisation de la voie. Des travaux qui seront l'occasion de rénover les digues de La Leysse également.

### Entrée de quartier des Hauts-de-Chambéry

L'opération "entrée de quartier" sur l'avenue Mendès France est un aménagement stratégique du projet de rénovation urbaine. Il s'agit globalement de désenclaver les secteurs des Combes et Pignet, d'offrir un meilleur accès



Le projet de nouvelle entrée de quartier des Hauts-de-Chambéry sur l'avenue Mendès France.

à l'avenue d'Annecy et de faciliter les circulations inter-quartiers, notamment grâce aux transports en commun. Programmés pour fin 2012, les travaux prévoient la création d'une nouvelle voirie permettant de prolonger la rue du Pré de l'Ane actuellement en impasse, ainsi qu'un pont pour relier ce nouvel axe directement au secteur de Pignet, en passant au dessus de l'avenue Mendès France. Soit un investissement global de 3,6 M€, avec un financement de Chambéry métropole d'environ 1,3 M€. Cette opération nécessite l'enfouissement de la ligne haute-tension de l'avenue Mendès France au cours de l'été 2012. Elle sera complétée par la réalisation d'une passerelle "piéton cycle" sur la rue du Mâconnais et la restructuration des immeubles Sapins Bleus et Acacias Fleuris. [lire aussi page 9]

A noter, quand les voiries sont des routes départementales, Chambéry métropole n'intervient qu'au titre de ses compétences, notamment pour les transports en commun et les aménagements cyclables, et en substitution des communes pour la prise en charge de leur part de financement.

**Texte** // L'agglomération participera, aux côtés des principaux financeurs RFF et le Conseil général, au projet de réfection du pont SNCF Saint-Charles à Cognin en vue de sécuriser la voirie et de créer une piste cyclable.

## Soutenir la création de logements et poursuivre la rénovation urbaine

Chambéry métropole a défini une politique de soutien à la construction et à l'amélioration des logements. Elle accompagne aussi les communes dans l'aménagement de nouveaux quartiers d'habitation. Parallèlement, la rénovation urbaine permettra d'achever la requalification du Biollay et de poursuivre la mutation des Hauts-de-Chambéry, les 2 grands quartiers d'habitat des années 50 et 70 relevant de la politique dite "de la ville".

### Aides à la construction

Une enveloppe de 13,6 M€ est budgétée jusqu'en 2014 pour aider à la construction de logements : logements locatifs sociaux et en accession sociale à la propriété, réhabilitation, adaptation de logements sociaux pour l'accessibilité, accompagnement de la rénovation urbaine (déconstructions/reconstructions) et amélioration du parc privé, notamment pour améliorer la performance énergétique (OPAH), réduire l'habitat insalubre et créer une offre locative à loyers maîtrisés.

### De nouveaux quartiers d'habitation

Chambéry métropole est aux côtés des communes engagées dans l'aménagement de nouveaux quartiers d'habitation. En plus du soutien financier à la construction de logements, elle intervient notamment en matière d'eau et d'assainissement, d'eau pluviale, de voirie, transports en commun et aménagements cyclables. Plusieurs aménagements et soutiens financiers sont programmés d'ici à 2014 : l'écoquartier de Villeneuve à Cognin (1 200 logements, dont 500 pour la 1<sup>ère</sup> tranche sur la Zac du Côteau), les centres-villes de Challes-les-Eaux (300 logements) et La Ravoire (1 000 logements, dont 250 pour la 1<sup>ère</sup> tranche de la Zac de Valmar) et Les Monts à Bassens (244 logements). L'accompagnement d'une dizaine d'autres opérations d'aménagement est à l'étude.

### Hauts-de-Chambéry et Biollay

Chargée de la politique de la ville, Chambéry métropole coordonne également le projet de rénovation urbaine des quartiers prioritaires des Hauts-de-Chambéry et du Biollay, en lien étroit avec la ville de Chambéry, les autres maîtres d'ouvrage (Chambéry Alpes Habitat, SAIEM, Opac de la Savoie, Savoissienne

**Texte** // Chambéry métropole a programmé la création ou la réhabilitation de 7 aires familiales d'ici à 2014 pour les gens du voyage. 2,7 M€ seront investis.



9,6 M€

c'est le budget 2011 du développement local urbain et de l'habitat : rénovation urbaine, habitat, insertion, emploi

1250

c'est l'objectif de logements neufs à construire par an, dont 315 en locatif social et 158 en accession sociale à la propriété, fixé par le programme local de l'habitat (PLH) de l'agglomération

Habitat. Procvivis, Foncière Logement) et les partenaires du projet (Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), Etat, Région, Département, Caisse des dépôts). Evalué à 167 M€, ce projet d'envergure vise à favoriser une diversification des formes d'habitat, à réaménager les quartiers, à soutenir les commerces et renforcer les équipements publics. 390 logements sociaux seront déconstruits à terme, compensés par la réalisation dans l'agglomération de 661 logements, dont 432 en locatif social, 193 en accession sociale à la propriété et 36 en locatif privé. [lire aussi page 8]

### Fonds de concours

Les communes qui ont des quartiers identifiés comme "prioritaires" dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) peuvent également bénéficier de fonds de concours pour la construction d'équipements publics communaux. Une enveloppe de 1,3 M€ est prévue sur la période 2011-2014. Exemples de projets déjà soutenus : l'agrandissement d'une halte-garderie à Jacob-Bellecombette, la création d'une médiathèque et l'aménagement des abords du marché de Cognin, le transfert de la bibliothèque de Bissy...

### Ecoquartier de Villeneuve

Le futur écoquartier de Villeneuve à Cognin prévoit, à terme, la création de 1 200 logements. Avant toute construction, ce projet nécessite la réalisation d'une voie d'accès. Chambéry métropole est en charge des aménagements de voirie principaux : création d'un accès depuis le rond-point des Pyramides jusqu'à l'Hyères, d'un pont pour franchir ce cours d'eau et de la voirie de desserte du quartier. Les travaux sont programmés en 2012-2013, pour un montant global de 4,6 M€.